

conciles, tenu dans nos murs, en 1274. Autour du pape Grégoire X se trouvèrent réunis de tous les coins de l'Europe des cardinaux, des prélats, cinq cents évêques, soixante-dix abbés ou chefs d'ordre, mille ecclésiastiques de moindre dignité, le roi d'Arragon et les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Sicile; les grands-maîtres des Templiers, des Hospitaliers, des députés de toutes les villes.

Les conseils préparatoires de ce Concile se tinrent dans le Couvent des Cordeliers. Bonaventure brilla en cette imposante assemblée, réunie pour mettre fin au schisme d'Orient

quatrième session du concile, le pape fit son éloge en termes touchants et pompeux : *Cecidit columna Christianitatis*; il ordonna, chose inouïe, que tous les prélats et tous les prêtres de la chrétienté célébreraient une fois la messe pour le repos de son âme : grecs et latins, pontifes, prêtres et séculiers, tous lui payèrent le juste tribut de leur admiration et de leur regret. L'historien du concile en parle en ces termes : « Le quinzième de juillet, jour de « dimanche, au matin, mourut le frère Bonaventure, cardinal, évêque « d'Albano, d'une éclatante mémoire, homme éminent en science et en élo- « quence, mais surtout en sainteté; illustre par l'excellence de ses vie, « mœurs et conversation; doux, affable, pieux, miséricordieux, plein de « vertus, aimé de Dieu et des hommes, qui fut enseveli le même jour dans « l'église des Frères-Mineurs de Lyon. »

Si l'on pouvait ajouter quelque chose à cet éloge, ce serait le mot de Luther, qui appelait Bonaventure *vir præstantissimus* !

Son tombeau devint célèbre par les miracles qui s'y opéraient journellement. Le 14 mars 1434, lorsqu'on voulut transférer ses précieux restes de l'ancienne église en la nouvelle, « on trouva avec tous ses os décharnés, sa « tête entière, les cheveux y adhérents, de même que les dents; ses joues, « ses lèvres et sa langue aussi fraîches et aussi vermeilles que s'il eût encore « respiré. » Il fut canonisé le 20 avril 1482. On gardait, au couvent des Cordeliers de Lyon, son calice, son crucifix, et sa chasuble que les supérieurs de l'ordre avaient seuls le droit de porter à certaines époques, certains jours; « et lorsqu'ils en paraissaient revêtus, le peuple accourait en foule « en s'empressant de le toucher; d'où est venue la dévote coutume en cette « ville, de porter la main sur la chasuble des ministres qui vont à l'autel, ou « qui en reviennent », coutume encore observée parmi nous.